

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2014

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 13 janvier 2014, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-01-01

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4.1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013 RELATIVE AU BUDGET**

14-01-02

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013 relative au budget.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

4.2 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013**

14-01-03

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2013.

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2013.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

14-01-04

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de décembre 2013, pour la somme de 3 530.20\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS DU SYSTÈME INFORMATIQUE

14-01-05

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications de PG Solution, relatif au système informatique, pour l'année 2014, pour la somme de 6 398.36.67\$. Il est également résolu d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.3 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

14-01-06

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser le contrat d'assurances générales pour l'année 2014, pour la somme de 17 806.00\$. Il est également résolu d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.4 ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LA BIBLIOTHÈQUE

14-01-07

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de livres et de fournitures de bureau pour la bibliothèque, pour la somme de 1000.00 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.5 ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR (POSTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE)

14-01-08

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur, périphériques nécessaires, pour la somme de 1800.00 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

14-01-09

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant 48 615.04\$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3353 à 3383 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3347	BELL MOBILITÉ	136,66	FRAIS CELLULAIRES
3348	HYDRO-QUÉBEC	701,47	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
3349	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	72,43	TIMBRES DE POSTE
3350	ANNULÉ		
3351	& 3352 PAIES	702,16	
	TOTAL CHÈQUES ÉMIS EN DÉCEMBRE	1 612,72	
3353	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	213,62	FRAIS DE POSTE
3354	HYDRO-QUÉBEC	1 820,77	ÉLECTRICITÉ HOTEL DE VILLE: 765.71 CASERNE/BIBLIO: 413.54; RUE PRINCIPALE: 641.52
3355	BELL CANADA	131,14	FRAIS TELECOPIEUR
3356	BELL MOBILITÉ	38,13	FRAIS TELEAVERTISSEURS
3357	ANNULÉ		
3358	SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	1 135,44	REMISE RÉGIME DE RETRAITE
3359	HYDRO-QUÉBEC	497,05	ÉCLAIRAGE DES RUES

3361	CORPORATION SUN MEDIA	326,53	AVIS RAPPORT DU MAIRE
3362	SOUDURE LUC PROVOST SENC	120,72	RÉPARATION CAMION INCENDIE
3363	SABIN PROVOST MÉCANIQUE	114,98	SERVICE MÉCANIQUE SUR INTER 325
3364	FÉFÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	43,95	FRAIS DE TRANSPORTS DICOM
3365	LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	2 466,22	COURONNES, LUMIÈRES DE NOEL ET INSTALLATION
3366	ÉNERGIE SONIC RN S.E.C.	198,22	HUILE À CHAUFFAGE GARAGE MUNICIPAL
3367	FLEURISTE ST-JOVITE	160,97	CORBEILLE DE FLEURS - DÉCÈS
3368	ROBERT LÉGARÉ ÉQUIP. DE BUREAU	7,80	CALENDRIERS
3369	MICHEL GAGNÉ	44,97	PILES
3370	STEVEN LAROSE	52,73	DÉTECTEUR DE FUMÉE ET PILES
3371	LUCIE CÔTÉ	58,28	FRAIS DE DÉPLACEMENT OCT-DÉC
3372	RÉMI TITLEY	44,60	FRAIS DE DÉPLACEMENT OCT-NOV
3373	YVES ROBITAILLE	54,00	FRAIS DE DÉPLACEMENT DÉC.
3374	COMBEQ	333,43	ADHÉSION 2014 DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT
3375	FÉFÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	757,37	CONTRIBUTION ANNUELLE
3376	WILSON LAFLEUR	66,15	MISE À JOUR CODE MUNICIPAL
3377	LES PUBLICATIONS CCH LTÉE	337,05	MISE À JOUR CODE MUNICIPAL ET LOIS CONNEXES
3378	SERVICE D'ALARME DCS INC	413,91	FRAIS DE SURVEILLANCE 2014
3379	LES ENTREPRISES MALETTE	142,85	PÉRISSABLES
3380	CROIX-ROUGE - DIVISION DU QUÉBEC	150,00	CONTRIBUTION 2014
3381	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	15 636,60	DENEIGEMENT SECTEUR SUD, 3e DE 6 VERS
3382	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	297,01	DENEIGEMENT DES BÂTIMENTS MUN. 3e DE 6 VERS.
3383	EXCAVATION DMO INC.	4 982,25	DENEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 3e DE 6 VERS
	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 505,51	RETENUES DE SALAIRES DÉC. (PAR ACCÈSD)
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 332,29	RETENUES DE SALAIRES DÉC. (PAR ACCÈSD)
	SALAIRES VERSÉS	11 517,78	DÉPÔTS DIRECTS
	TOTAL	48 615,04	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Denis Courte, conseiller responsable de la voirie, mentionne que le réseau routier est bien déneigé. Aucune plainte n'a été reçue.

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique informe que le plan d'urgence sera complété au début de mai. Il rappelle que le souper des pompiers aura lieu le 1^{er} février prochain à la salle communautaire d'Huberdeau. Les billets sont en vente.

Danielle Woolley, conseillère responsable des loisirs et des communications, mentionne qu'il y a une rencontre le 18 décembre pour la préparation et l'organisation du carnaval des quatre villages.

Pierre Bertrand, conseiller responsable de l'environnement, signale qu'une proposition eu égard à la confection d'un plan stratégique doit être déposée sous peu.

8. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2014

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

ATTENDU que le conseil a adopté le règlement no 233-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles suivantes, pour l'année 2014, soient autorisées :

Salaires et cotisations de

l'employeur :

Conseil	36 830 \$
Administration, Greffe	122 174 \$
Incendie	38 965 \$
Voirie	20 504 \$
Urbanisme	54 125 \$
Bibliothèque	1 730 \$

Contrats :

Enlèvement de la neige	112 613 \$
Location de volumes et entretien informatique	3 770 \$
Vérification comptable	5 000 \$

Ententes avec autres organismes :

Quote-part à la MRC	52 324 \$
Quote-part à la MRC (collecte des matières résiduelles)	78 450 \$
Service de la police	124 068 \$
Service de premiers répondants et sécurité civile	17 000 \$
Entente ch. Desjardins	5 682 \$

Utilités publiques :

Frais de poste	3 750 \$
Électricité	5 000 \$
Éclairage des rues	5 600 \$
Téléphone	5 400 \$
Huile à chauffage	3 150 \$
Immatriculation	3 210 \$
Essence	4 500 \$
Frais de financement	19 311 \$
Dette à long terme (51-51-110)	23 782 \$

Il est également résolu

- d'autoriser les paiements suivants :

Salaires des officiers municipaux, contributions de l'employeur en utilisant le service AccèsD Affaires, avantages sociaux, paiements à Bell Canada, à Bell Mobilité, à Hydro-Québec et à la Société canadienne des Postes;

- de déléguer au directeur général la gestion des postes 02-130-454 et 02-610-499 en ce qui concerne la formation.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2013**

14-01-10

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de décembre 2012.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

10. **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-2014 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement

numéro 305-2014 ayant pour objet l'adoption du code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

11. RÉGLEMENTATION D'URBANISME

10-01-11

11.1 PIIA : CONSTRUCTION D'UNE ENSEIGNE AU 95 CHEMIN MORGAN

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du règlement no 251-2008 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis pour la construction d'une enseigne au 95 chemin Morgan a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande a été soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme, lequel est favorable audit projet de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu que le conseil approuve le projet de construction d'une enseigne au 95 chemin Morgan.

Monsieur le Conseiller Richard Pépin fait part de son intérêt eu égard au présent dossier et s'abstient de participer aux délibérations et au vote.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 304-2014 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXES FONCIÈRES, LA TARIFICATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES, POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS, POUR LE SERVICE INCENDIE ET POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN DESJARDINS, ET L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Denis Courte, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 304-2014 décrétant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin Desjardins, et l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2014.

13. CARNAVAL DES 4 VILLAGES - SUBVENTION ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

14-01-12

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité

- de subventionner le Carnaval des 4 villages pour un montant de 250\$;

- qu'un rapport financier devra être déposé à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin de l'événement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

14. HYDRO-QUÉBEC – DOSSIER DES COMPTEURS NOUVELLE GÉNÉRATION

14-01-13

CONSIDÉRANT QUE le mouvement contre les nouveaux compteurs d'Hydro-Québec s'implifie dans différentes régions au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le plusieurs groupes de citoyens réclament le droit de refuser ce nouvel appareil sans payer les frais « exorbitants » exigés par la société d'État ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens craignent pour leur santé ;

CONSIDÉRANT QUE Madame la Conseillère Danielle Woolley réclame un moratoire sur l'implantation des compteurs nouvelle génération d'Hydro-Québec ;

Un vote est demandé par le Maire Steven Larose.

- résolution refusée à la majorité des conseillers présents –

15. **SERVICE INCENDIE**

15.1 **DÉPART À LA RETRAITE DU POMPIER À TEMPS PARTIEL MICHEL MORIN**

14-01-14

CONSIDÉRANT QUE Michel Morin, pompier à temps partiel a remis sa démission suite à sa décision de prendre sa retraite du service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité que le conseil remercie Monsieur Morin pour ses années de service à titre de pompier à temps partiel et à titre de capitaine et met l'emphase sur l'excellence de son travail.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

16. **ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX TRAVAUX DE PRÉPARATION ET DE PAVAGE SUR LE CHEMIN LAROSE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) – VILLE DE BARKMERE**

14-01-15

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles pour la Ville de Barkmere dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules automobiles désirant se rendre sur le chemin Duncan dans la Ville de Barkmere doivent emprunter le chemin Larose;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité

- d'autoriser la conclusion d'une entente intermunicipale avec la Ville de Barkmere eu égard à des travaux de préparation et de pavage sur le chemin Larose dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer ladite entente.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

17 **PLAN STRATÉGIQUE**

Sujet reporté en février.

18. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

19. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

20. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

14-01-16

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.